

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du Conseil d'établissement de l'école du Grand-Chêne tenue le 10 juin 2015

Étaient présents :

Mme Suzie St-Cerny, présidente
Mme Valérie Auger, enseignante
Mme Pascale Larochelle, enseignante
Mme Catherine Camerlain, enseignante
Mme Janik Landry, TES
Mme Nathalie Poirier, éducatrice SDG
Mme Martine Bourbeau, parent
M. Éric Bussière, parent
Mme Catherine-Julie Labelle, parent
Mme Geneviève Veerasarn, parent

Participait également :

Mme Joanne Morin, directrice

1. Ouverture de la séance à 19 h 50

1.1 Accueil des participants

1.2 Secrétariat

Mme Catherine-Julie Labelle agira à titre de secrétaire pour la présente rencontre et Mme Suzie St-Cerny fera ensuite la transcription.

CÉ # 14-15-050

1.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Ajout du point 5.1 Organisation scolaire
Proposé par M. Éric Bussière et appuyé par Mme Janik Landry
Adopté à l'unanimité

CÉ # 14-15-051

1.4 Lecture et adoption du procès-verbal du 28 avril 2015

Corrections de coquilles aux points 3.2 et 7
Proposé par M. Éric Bussière et appuyé par Mme Catherine Camerlain
Adopté à l'unanimité

1.5 Suivi au procès-verbal de la rencontre du 25 mars 2015

Le suivi sera fait durant les points courants de la présente assemblée

1.6 Parole au public

Pas de public

2. Affaires nouvelles

2.1 Matériel didactique et effets scolaires

Mme Morin présente les listes de matériel didactique à jour. Des changements mineurs ont été effectués dans certaines listes. Il est possible que les listes des classes de 5^e et 6^e subissent encore quelques changements mineurs. Advenant le cas où ces changements sortent du cadre établi de la politique d'encadrement des frais chargés aux parents, le CÉ sera tenu au courant et une nouvelle résolution sera alors votée.

CÉ # 14-15-052 Il est proposé d'adopter la liste du matériel didactique telle que présentée.
Proposé par Mme Janik Landry et appuyé par Mme Catherine Camerlain
Adopté à l'unanimité

Mme Morin distribue la liste des fournitures scolaires. Comme demandé, une note indiquant que tout matériel en bon état peut être réutilisé d'une année à l'autre a été ajoutée.

M. Éric Bussière demande à ce qu'on spécifie la capacité de stockage nécessaire pour la clé USB. Il souligne aussi que cette clé ne serait pas nécessaire si les élèves apprenaient à sauvegarder leurs fichiers sur le réseau de la CSP. À réfléchir.

CÉ # 14-15-053 Il est proposé d'adopter les listes des fournitures scolaires telles que présentées.
Proposé par Mme Janik Landry et appuyé par Mme Catherine Camerlain
Adopté à l'unanimité

2.2 Code de vie

Mme Morin explique les modifications proposées au code de vie de l'école.

La principale modification concerne la règle 2 :

J'apporte pour ma collation des aliments sains tels que des fruits et des légumes. Les noix, arachides, bonbons, chocolat, gommes, croustilles, boissons gazeuses, graines de tournesol et nouilles séchées sont interdits. Les échanges de nourriture, sans l'approbation d'un adulte, sont aussi interdits.

Cette règle sera éliminée, car l'interdiction oblige une surveillance constante, et au-delà des allergènes, l'école n'a pas à contrôler les collations envoyées par les parents.

Un ajout sera plutôt fait dans le guide aux parents en indiquant l'avantage d'éviter les aliments à calories vides dans les collations. Une liste de collation saine et santé sera ajoutée.

CÉ # 14-15-054 Il est proposé d'adopter le code de vie avec la modification proposée.
Proposé par Mme Janik Landry et appuyé par Mme Catherine Camerlain
Adopté à l'unanimité

2.3 Prévisions budgétaires

Mme Morin présente le rapport sommaire 2015-2016 et le commentaire, notamment en le comparant à celui de 2014-2015.

Nous notons notamment que la diminution de la clientèle à l'école combinée aux coupes gouvernementales ont comme conséquence une baisse du budget de fonctionnement de près de 25 000 \$.

CÉ # 14-15-056 Il est proposé par Mme Catherine Camerlain et appuyé par M. Éric Bussière d'adopter la motion suivante :

Le Conseil d'établissement tient à souligner que les mesures d'austérité et les coupes budgétaires demandées par le gouvernement dans le domaine de l'éducation sont inadmissibles dans le cadre éducatif actuel. Cela est particulièrement vrai dans notre commission scolaire qui est une des commissions scolaires les mieux gérées au Québec, donc où il n'y a plus de superflu à couper. Nous soulignons qu'il n'est pas vrai de dire que ces coupes demandées ne touchent pas les services aux élèves.

Adopté à l'unanimité

CÉ # 14-15-057 Malgré une insatisfaction concernant le budget proposé et admettant le cadre rigide qui laisse peu de marge de manœuvre, il est proposé d'adopter les prévisions budgétaires telles que déposées.

Proposé par Mme Martine Bourbeau et appuyé par Mme Janik Landry.

Contre : 1

Abstention : 1

Adopté à la majorité

2.4 Budget du CÉ

M. Éric Bussière, trésorier, présente le budget du CÉ. Le budget était de 417 \$.

Les dépenses effectuées dans l'année sont les suivantes :

— Café lors des rencontres	15 \$
— Repas de Noël et de fin d'année	349 \$
— Photocopies membres parents	25 \$

Le CÉ 2014-2015 a donc dépensé 390 \$. Il reste un solde autour de 25 \$ si certains ont oublié de réclamer des dépenses, tel que des frais de garde.

Merci à Éric Bussière pour son rôle de trésorier.

CÉ # 14-15-058 Il est proposé par M. Éric Bussière et appuyé par Mme Pascale Larochelle, que l'école remette un chèque de 25 \$ à la présidente pour que cette dernière rembourse les membres parents pour les photocopies (5 \$ par parent)

Adopté à l'unanimité

2.5 Bilan du Conseil 2014-2015

Mme Suzie St-Cerny présente le bilan du CÉ. Certaines coquilles seront corrigées. Une phrase sera ajoutée au début du bilan pour souligner que les compressions budgétaires ont grandement affecté les opérations de l'école et fait partie des discussions du Conseil lors de chaque rencontre. Dans la liste des dossiers à privilégier en 2015-2016, il est aussi proposé que le premier point soit celui concernant les préoccupations quant aux coupes budgétaires.

CÉ # 14-15-059 Il est proposé par M. Éric Bussière et appuyé par Mme Valérie Auger d'adopter le bilan présenté avec les modifications proposées.
Adopté à l'unanimité

2.6 Utilisation des locaux

Mme Morin nous fait part de l'utilisation des locaux pour 2015-2016.

Il y a aura notamment des camps de jour cet été.

La répartition des locaux entre les diverses classes est aussi présentée. Étant donné qu'il y aura une classe de moins en 2015-2016, un local est libre. Ce dernier sera utilisé par le service de garde, par la robotique et pour les cours d'art dramatique.

CÉ # 14-15-060 Il est proposé par M. Éric Bussière et appuyé par Mme Martine Bourbeau d'accepter l'utilisation des locaux telle que présentée.
Adopté à l'unanimité

2.7 Composition du Conseil d'établissement

Depuis deux ans, à cause de la baisse de clientèle, l'école a perdu deux classes donc deux professeurs. Les professeurs étant moins nombreux, il est parfois difficile de pourvoir les postes sur les comités, dont le Conseil. Une réflexion est donc en cours pour faire passer le nombre de représentants de l'école de 5 à 4. Cela implique toutefois de diminuer aussi le nombre de parents de 5 à 4. Étant donné que les parents sont élus pour deux ans au rythme de deux parents une année et de trois parents l'autre année et qu'en 2015-2016, ce sont deux postes de parents qui arrivent à échéance, la réflexion sur la recomposition du CÉ est repoussée à l'an prochain. À ce moment, s'il est alors décidé à d'aller de l'avant, avec l'accord de la CSP, ce sera en 2016-2017 que deux parents seront élus au lieu de trois.

3. Informations

3.1 Règles de fonctionnement du service de garde

Les modifications 2015-2016 des règles de fonctionnement du service de garde sont présentées aux membres du CÉ.

Mme Catherine Camerlain remet en question l'interdiction de poissons et fruits de mer chauffés dans les repas. Elle propose que des recherches soient effectuées, car selon ses recherches, et celles effectuées par Mme Martine Bourbeau, bien que le poisson et les fruits de mer soient des allergènes, l'odeur de poisson ne pourrait causer de choc allergique. À suivre.

Il est aussi noté qu'une réflexion doit être faite sur l'offre de réchauffer les plats au four micro-ondes. Cela oblige à utiliser du temps des éducatrices pour faire chauffer les plats pendant plusieurs minutes, donc des coûts qui pourraient être diminués. Il faut mieux informer les parents de la façon dont c'est fait (temps à l'avance, obligation de faire chauffer plus longtemps et plusieurs plats ensemble, etc.) et les

inciter à plutôt utiliser des thermos. Plusieurs écoles ont décidé d'arrêter d'offrir de réchauffer les plats. Des solutions de remplacement existent : thermos et traiteur. Le changement majeur aux règles de fonctionnement concerne la tarification de base des journées pédagogique qui passe de 7 \$ à 16 \$. Cette hausse est considérable, mais est nécessaire étant donné l'abolition de la subvention gouvernementale pour les journées pédagogiques.

Étant donné ce changement, la liste des activités proposée et adoptée plus tôt par le CÉ est présentée de nouveau. Certaines journées deviennent beaucoup plus coûteuses pour les parents. Toutefois, les réservations sont faites et des frais sont déjà engagés. Le Conseil insiste sur l'importance d'être à l'affût des réactions des parents l'an prochain. Il faut toutefois noter que ces derniers ont été avisés par courriel des changements de tarification.

Il faut réfléchir pour les prochaines années :

- Serait-il possible de faire un sondage auprès des parents pour les activités proposées en exigeant un taux de participation?
- Serait-il possible d'offrir la possibilité entre aller à une activité ou rester au service de garde à l'école?

3.2 Campagne de financement

Mme Morin présente le bilan de la campagne de financement 2014-2015. Une copie est annexée.

Il y a eu moins de dons effectués en échange de reçu d'impôt. Il serait intéressant d'analyser d'où viennent les dons. Il est possible que l'importance de ces derniers pour la vie de l'école soit moins bien comprise par les parents.

CÉ # 14-15-061 Une somme d'environ 1 600 \$ prévue pour les activités spéciales n'a pas été dépensée. Il est proposé par Mme Martine Bourbeau et appuyé par Mme Catherine-Julie Labelle d'utiliser cette somme pour l'embellissement des locaux (bibliothèque). Adopté à l'unanimité

4. Parole aux divers représentants

4.1 Comité de parents

Mme Geneviève Veerasarn nous informe qu'elle n'a rien noté de particulier dans le procès-verbal de la rencontre où elle n'a pu se présenter. La dernière rencontre du Comité de parents aura lieu le 11 juin 2015. Si justifié, elle nous fera un suivi par courriel.

Le Conseil tient à remercier Mme Geneviève Veerasarn, représentante au Comité de parents, de nous avoir bien représentés au Comité de parents en 2014-2015. Ses résumés lors des séances du Conseil étaient clairs et appréciés. Un merci aussi à notre substitut Mme Martine Bourbeau.

4.2 Responsable du service de garde

Rien de particulier

4.3 Personnel de soutien

Les coupes budgétaires affectent les heures des TES. Une diminution de 2 heures est annoncée. Cela obligera des changements dans le fonctionnement actuel quant aux services offerts aux classes régulières et d'adaptation.

4.4 Représentant des enseignants

Le professeur d'éducation physique, M. Michel Guay, prend sa retraite à la fin de la présente année. Le nouveau professeur d'éducation physique sera M. Marc Boivin.

Les professeurs sont en période intense de corrections.

4.5 O.P.P.

Le souper barbecue aura lieu le 18 juin (ou le 22 juin si la température n'est pas clémente le 18).

Une lettre a été envoyée aux parents pour demander des bénévoles pour le souper barbecue et pour les activités de fin d'année qui auront lieu le 23 juin en avant-midi (ou le 22).

Les activités de l'OPP se sont relativement bien déroulées en 2014-2015. Des changements dans le fonctionnement des rencontres seraient peut-être les bienvenues, c'est-à-dire qu'elles soient prévues dès le début de l'année. Cela faciliterait l'organisation et la planification.

Il y a de la relève qui s'est organisée pour l'organisation de la bibliothèque.

5. Autres sujets :

5.1 Organisation scolaire

L'affectation des professeurs a eu lieu :

Maternelle : Julie Bolduc et Sonia Vachon

Première année : Martin Plante et Nancy Boulanger

Deuxième année : Ginette Nadeau

Troisième année : Michel April et Céline Corriveau

Quatrième année : Catherine Camerlain et Brigitte Latendresse

Cinquième année : Myriam Nadeau

Classe de cinq-six : À VENIR (remplaçant étant donné le prolongement du congé parental d'Isabelle Rouleau)

Sixième année : Geneviève Picard

Anglais : Mme Pascale Larochelle

Éducation physique : Marc Boivin

Musique : Diane St-Laurent

Art dramatique : Danielle Desrosiers

Pour le troisième cycle, malgré il est prévu que le travail se fera en équipe cycle et qu'il y aura du décloisonnement. Les professeurs sont enthousiastes et motivés.

6. Évaluation de la rencontre

Tous les membres tiennent à souligner que les rencontres se sont déroulées de façon agréable et efficace tout au long de l'année. Merci à tous.

7. Date de la prochaine rencontre

La présente rencontre étant la dernière de l'année, nous prenons quelques minutes pour discuter de l'Assemblée générale des parents.

Il est prévu que l'assemblée générale des parents ait lieu avant la rencontre avec les professeurs en septembre. Elle sera présidée par Mme Suzie St-Cerny, présidente sortante. Deux postes de parents seront à combler, car les mandats de Mme Suzie St-Cerny et celui de Mme Catherine-Julie Labelle (qui remplaçait Mme Claudie Riendeau) se terminent cette année.

CÉ # 14-15-062

8. Levée de l'assemblée

À 22 h 25, Mme Catherine Camerlain propose la levée de l'assemblée, elle est appuyée par Mme Janik Landry.

Adopté à l'unanimité

Suzie St-Cerny, présidente

Joanne Morin, directrice